PROMOD
Société par actions simplifiée au capital de 11.943.188 euros
Siège social : MARCQ-EN-BARŒUL (59700) – Chemin du Verseau
685 420 606 RCS LILLE METROPOLE
(la "**Société**")

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq,
Le sept juillet,
A 11 heures,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle et assemblée générale extraordinaire, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien POLLET, en sa qualité de Président de la Société (le « **Président** »).

Le Commissaire aux comptes, KPMG S.A., régulièrement convoqué, est présent.

Assiste en outre à l'assemblée Mme Hélène Pattyn, Directrice Administratif et Financier.

Il est établi que la feuille de présence qui permet de constater que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié des associés.

L'assemblée est en conséquence déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

Le Président met ensuite à la disposition des associés les documents suivants :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- la copie des lettres de convocations adressées aux associés,
- la copie de la lettre de convocation envoyée au commissaire aux comptes.

Il dépose également, les rapports et documents suivants, qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée :

- les comptes annuels de la Société arrêtés au 28 février 2025,
- le rapports du Président et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 28 février 2025,

- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- le rapport du Conseil de surveillance,
- les rapports spéciaux du Président et des commissaires aux comptes
- le texte des projets de résolutions.

Il précise que tous ces rapports ou documents ont été communiqués aux associés conformément aux dispositions statutaires.

L'assemblée, à sa demande, lui en donne acte.

Le Président rappelle alors l'**ordre du jour** :

A titre ordinaire

- Lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 28 février 2025,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Lecture du rapport du Conseil de surveillance ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- [...]

A titre extraordinaire

- [...]
- Pouvoirs pour les formalités et dépôts.

Après avoir donné lecture de ses rapports, le Président présente à l'assemblée les comptes annuels de la Société.

Lecture est ensuite donnée des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

[...]

I - Partie Ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION
APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 28 février 2025 approuve, tels qu'ils ont été

présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 7 246 829 euros.

Elle approuve également, les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée prend également acte de ce que la Société, au titre de l'exercice clos le 28 février 2025, a supporté un montant de 48 861,14 euros au titre de dépenses ou charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 223 quater et quinquies du Code général des impôts.

L'Assemblée donne, en conséquence au Président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée.

DEUXIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice..... 7 246 829 euros

Affectation :

- Report à nouveau 7 246 829 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée.

TROISIEME RESOLUTION
CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles l'article L.227-10 du Code de commerce est applicable, l'assemblée générale approuve purement et simplement les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée.

[...]

II - Partie Extraordinaire :

[...]

SIXIEME RESOLUTION
POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par le Président.

Le Président
Julien POLLET



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Baroeul

Promod SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2025
Promod SAS
Chemin du Verseau - 59700 Marcq-en-Baroeul

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Baroeul

Promod SAS

Chemin du Verseau - 59700 Marcq-en-Baroeul

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2025

À l'Assemblée générale de la société Promod,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Promod SAS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des actifs magasins selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des actifs immobilisés » de la section « 5.2 – Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons vérifié que la note « Dépréciation des actifs immobilisés » de la section « 5.2 – Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq-en-Baroeul, le 13 juin 2025

KPMG SA



Christophe Carlier

Associé

PROMOD

PROMOD SAS

Annexes

Rapport financier 2024

(arrêté annuel au 28 février 2025)



Sommaire

I- Actif 1
II- Passif 1
III- Compte de résultat 2
IV- Faits marquants 3
V- Principes comptables et méthodes d'évaluation 4
5.1 Référentiel comptable 4
5.2 Méthodes et règles d'évaluation 5
VI- Analyse des principaux postes du bilan 9
6.1 Immobilisations incorporelles et corporelles 10
6.2 Immobilisations financières 10
6.3 Stocks 11
6.4 Créances 11
6.5 Valeurs mobilières de placement 11
6.6 Instruments financiers 12
6.7 Charges constatées d'avance 12
6.8 Ecarts de conversion actif 12
6.9 Capitaux propres 13
6.10 Provisions réglementées 13
6.11 Provisions pour risques et charges 14
6.12 Dettes financières 14
6.13 Dettes d'exploitation 15
6.14 Charges à payer 15
6.15 Produits à recevoir 16
6.16 Produits constatés d'avance 16
6.17 Ecarts de conversion passif 16
VII- Analyse des principaux postes du compte de résultat 17
7.1 Chiffre d'affaires 17
7.2 Charges de personnel 17
7.3 Charges financières 18
7.4 Produits financiers 18
7.5 Résultat exceptionnel 18

7.6 Crédits d'impôts 18
7.7 Ventilation de l'impôt 19
VIII- Informations diverses 20
8.1 Rémunérations allouées aux organes de direction 20
8.2 Entreprises liées et participations 21
8.3 Consolidation 22
8.4 Autres informations 22
IX- Engagements Hors Bilan 23
9.1 Couverture du risque de change 23
9.2 Couverture de taux 24
9.3 Engagements de retraite 24
9.4 Engagements au titre des contrats de location simple 25
9.5 Autres engagements donnés 25
X- Evènements postérieurs à la clôture 26

I- Actif

Bilan actif en K€	Brut	Amort.	Depr.	Montants nets 28/02/2025	Montants nets 29/022024
Immobilisations incorporelles	146 869	(22 128)	(51 427)	73 313	74 057
Immobilisations corporelles	120 273	(103 926)	(1 409)	14 938	15 257
Immobilisations financières	29 508		(17 980)	11 528	10 966
Actif immobilisé	296 649	(126 054)	(70 816)	99 780	100 279
Stocks et en-cours	43 572		(2 946)	40 626	33 487
Clients et comptes rattachés	8 762		(1 203)	7 560	6 878
Autres créances	19 314		(7)	19 307	33 492
Valeurs mobilières de placement	33 164		(1)	33 164	25 755
Disponibilités	13 603			13 603	19 272
Charges constatées d'avance	5 776			5 776	6 193
Actif circulant	124 192		(4 156)	120 036	125 078
Ecart de conversion - actif	417			417	583
Total Actif	421 258	(126 054)	(74 972)	220 232	225 940

II- Passif

Bilan passif en K€	Montants nets 28/02/2025	Montants nets 29/022024
Capital	11 943	11 746
Primes d'émission, de fusion, d'apport	71 096	71 096
Ecart de réévaluation	69	69
Report à nouveau	(53 629)	(52 576)
Réserve légale	1 194	1 194
Autres réserves	51 640	51 837
Résultat de l'exercice	7 247	(1 053)
Provisions réglementées	6 512	6 367
Total des capitaux propres	96 073	88 681
Provisions pour risques et charges	2 132	3 064
Dettes financières	53 681	60 572
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 014	4 352
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 053	37 675
Dettes fiscales et sociales	17 343	28 283
Dettes diverses	942	922
Produits constatés d'avance	1 763	2 052
Passif circulant	121 795	133 856
Ecarts de conversion passif	233	340
Total Passif	220 232	225 940

III- Compte de résultat

Compte de résultat en K€	28/02/2025	29/02/2024
Chiffre d'affaires net	313 719	284 885
Production immobilisée	4 579	5 177
Subventions d'exploitation	3	
Reprise sur dépréciations, provisions et amortissement	5 541	6 881
Autres produits	2 126	2 752
Produits d'exploitation	325 968	299 694
Achats	(128 810)	(123 043)
Autres achats et Charges externes	(98 651)	(94 604)
Autres charges	(189)	(876)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3 923)	(3 747)
Charges de personnel	(72 320)	(66 045)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(13 928)	(14 926)
Charges d'exploitation	(317 821)	(303 241)
Résultat d'exploitation	8 147	(3 547)
Produits financiers	2 995	3 914
Charges financières	(3 730)	(5 976)
Résultat financier	(735)	(2 062)
Résultat courant avant résultat exceptionnel	7 412	(5 608)
Produits exceptionnels	16 201	12 994
Charges exceptionnelles	(15 850)	(8 340)
Résultat exceptionnel	351	4 653
Impôts sur les résultats	(516)	(98)
Résultat net	7 247	(1 053)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net	7 247	(1 053)
Résultat par action	2,44	(0,36)

IV- Faits marquants

L'activité de Promod sur l'exercice est très dynamique avec une progression de 10,6% en toutes surfaces. Promod affiche une nette surperformance par rapport au marché et par rapport aux prévisions.

Promod affiche un résultat d'exploitation positif de 8,1 M€ sur l'exercice en raison notamment de l'amélioration de la marge et du pilotage optimisé des stocks et des charges.

La deuxième échéance du PGE a été remboursée au cours de l'exercice, pour un montant de 9,2 M€ (capital et intérêts).

Le capital de la société Promod SAS a été augmenté de 198 K€ par la voie de création de 49.422 actions nouvelles à 4€ de valeur nominale, résultant de l'attribution définitive d'actions gratuites aux salariés.

V- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les principes et méthodes comptables appliqués pour l'établissement des comptes annuels sociaux au 28/02/2025 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers de l'exercice clos au 29/02/2024.

5.1 Référentiel comptable

- *Normes comptables utilisées*

Les annexes ont été effectuées à partir des comptes sociaux arrêtés au 28 février 2025. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03)

- *Principes et modalités retenus*

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- principe de prudence,
- évaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques (valeur d'apport ou d'acquisition),
- permanence des méthodes d'évaluation.

Les règlements n° 2015-06 et n° 2015-07 de l'Autorité des normes comptables modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Les exercices ouverts au 1er janvier 2016 voient la première application de ces règlements n° 2015-06 et n° 2015-07, qui apportent des changements sur la nature de la qualification des fonds de commerce, des malis techniques de fusion, les parts de marché et l'écart d'acquisition

Les nouvelles règles comptables introduites par ces deux règlements sont toujours applicables.

5.2 Méthodes et règles d'évaluation

- *Les immobilisations incorporelles*

 - *Concessions, brevets, licences*

La marque Promod figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'apport.

Le nom de domaine figure à l'actif pour sa valeur d'acquisition au 28 février 2025. Son évaluation a été déterminée par un expert indépendant en janvier 2016.

Les logiciels informatiques acquis sont amortis en linéaire sur une durée de 3 ans.

Une production immobilisée informatique a été mise en place pour la première fois sur l'exercice 2017/2018. Elle consiste en la mise en production de projets liés au multicanal, à la digitalisation des magasins, au CRM, au pré pack et aux PDA en logistique. Les coûts comptabilisés en logiciel sont amortis comptablement sur 3 ans et fiscalement sur 1 an par la constatation d'un amortissement dérogatoire.

 - *Fonds de commerce*

Les fonds de commerce et droits au bail sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

La partie des droits d'entrée versée assimilable à un élément incorporel est comptabilisée en immobilisation. La partie qui correspond à un supplément de loyer est comptabilisée en charge constatée d'avance.

- *Les immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition.

Il est fait application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement des actifs :

- Les durées d'amortissement correspondent aux durées probables d'utilisation ;
- Le mode d'amortissement retenu est le linéaire ;
- La comptabilisation par composant a été pratiquée.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Agencements des terrains	10 % lin.
Constructions magasins	5 % lin.
Constructions dépôts	3,33 % lin.
Constructions siège	2,5 % lin.
Installations techniques, mat. outil.	25 % lin. 10 % lin.
Agencements	12,5 % lin.
Agencements immobiliers	10 % lin.
Matériel de transport	25 % lin.
Matériel informatique	20 % lin.
Matériel mobilier de bureau	12,5 % lin.

La comptabilisation d'un amortissement dérogatoire est effectuée afin de bénéficier d'un amortissement fiscal plus avantageux pour Promod.

- *Dépréciation des actifs immobilisés*

Le groupe a retenu le magasin comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT, composé des actifs incorporels (fonds de commerce ou droit au bail) et des actifs corporels (matériels et agencements), est soumise à un test de dépréciation annuel, pratiqué lors de la clôture.

Une dépréciation est constatée lorsque, d'une part la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT magasin, et que d'autre part le taux de rentabilité du magasin, déterminé en fonction des critères d'analyse propres à l'entreprise, est inférieur à l'objectif de rentabilité.

La valeur recouvrable est la valeur la plus importante entre la valeur de marché déterminée par une expertise interne et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des cash-flows futurs estimés sur 5 ans et de la valeur terminale.

Depuis le 1er janvier 2016, pour les fonds commerciaux non amortis, un test de dépréciation est obligatoirement réalisé, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Conformément à la nouvelle directive comptable (art 2-8), reprise dans le PCG (art 214-19), et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, Promod réalise la distinction entre fonds de commerce et droit au bail dans le cadre des tests de dépréciation de fonds de commerce.

Au 28/02/2025, la société n'a constaté aucune variation sur les dépréciations historiquement comptabilisées, en dehors des reprises sur les fonds sortis.

Un test de juste valeur des actifs consolidés a été mis en œuvre. Ce test est basé sur une méthode intégrant une moyenne :

- des capitaux propres consolidés de Promod SAS réévaluée de la plus-value latente estimée sur les immeubles
- d'une valeur issue d'une méthode des Discounted Cash-Flow (flux futurs de trésorerie actualisés), à partir du business plan validé par les organes de gouvernance de la société.

Aucune dépréciation ou reprise complémentaire n'a été comptabilisée à ce titre sur cet exercice.

- *Immobilisations financières*

- *Participations et autres titres*

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation éventuelle dès lors que leur montant est inférieur à la valeur de la situation nette (fonds propres) de la filiale, le cas échéant réévaluée par l'écart entre la valeur d'expertise et la valeur nette comptable de ces éléments incorporels.

- *Les stocks*

Les stocks sont évalués au coût de revient selon la méthode du prix de revient moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et de marchandises font l'objet d'une dépréciation basée sur une analyse statistique des ventes réalisée à partir des dernières saisons totalement écoulées.

- *Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

- *Valeurs mobilières de placement*

Les valeurs mobilières de placement représentent des certificats de dépôt et OPCVM Monétaire et de comptes à terme comptabilisés à leur valeur de souscription.

La valorisation de ces valeurs à la clôture donne lieu à un écart sur la valeur liquidative de ces OPCVM qui est fiscalisé dans le résultat de l'exercice par le biais du tableau de détermination du résultat fiscal (2058 A).

La valeur comptable de ces titres au 28 février 2025 est de 22 664 426 € pour une valeur d'inventaire de 22 779 587 €, soit une plus-value fiscale latente de 115 832 € et une moins-value 671€ .

- *Instruments financiers*

Promod utilise des instruments financiers dans un but exclusif de couverture économique afin de gérer son exposition aux fluctuations des cours de change de devises étrangères.

Pour couvrir son exposition au risque de change, Promod a recours à des opérations d'achats ou ventes à terme. Ces instruments sont enregistrés au bilan à leur juste valeur en contrepartie des écarts de conversion sur les créances et les dettes qu'ils couvrent. Les achats et ventes à terme relatifs à des flux futurs (budgétaire) sont présentés dans les engagements hors bilan.

- *Méthodes et écarts de conversion*

Les créances et dettes en devises couvertes sont réévaluées au taux de clôture. Les écarts de réévaluation qui en résultent sont comptabilisés dans les comptes d'écart de conversion actif/passif.

- *Provisions réglementées*

Les provisions réglementées comprennent les amortissements dérogatoires.

- *Provisions pour risques et charges*

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément à l'avis du CNC N°00-01 sur les passifs. Ainsi, elles peuvent être analysées comme un passif, c'est-à-dire qu'elles reflètent une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Ces provisions sont constituées essentiellement pour couvrir les risques juridiques, prud'homaux, les risques liés aux filiales étrangères ainsi que les risques pour ristournes futures sur le chiffre d'affaires.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux et figurent en engagement hors bilan.

- *Eléments exceptionnels*

Le résultat exceptionnel est composé des éléments extraordinaires et des éléments exceptionnels de l'activité courante.

- *Résultats par action*

Le résultat par action est déterminé selon l'avis n° 27 de l'OEC.

Il est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions de la période.

- *Intégration fiscale*

La société Promod SAS fait partie depuis le 1er mars 2007 du groupe d'intégration fiscale constitué par la société Promod Invest en application des articles 223-A et suivants du code général des impôts. Elle en constitue la fille. La société Promod SAS a à sa charge le montant des impôts dont elle aurait dû s'acquitter vis-à-vis du Trésor public si elle n'avait pas été membre du groupe d'intégration fiscale.

VI- Analyse des principaux postes du bilan

6.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes (en K€)	29/022024	28/02/2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	54 594	59 014	3 053		1 367
Droit au bail	40 113	40 113			0
Fonds commercial	47 954	46 397		(1 557)	0
Immobilisations incorporelles en cours	1 367	1 346	1 346		(1 367)
Immobilisations incorporelles	**144 027**	**146 869**	**4 399**	**(1 557)**	**0**
Terrains	1 760	1 745		(15)	0
Constructions	17 809	17 443		(366)	0
Installations techniques matériel & outillage	25 347	26 183	1 569	(854)	120
Agencements	74 734	74 111	2 486	(3 598)	489
Immobilisations corporelles en cours	561	632	551		(480)
Avances et acomptes s/immo. corp.	199	160	89		(129)
Immobilisations corporelles	**120 409**	**120 273**	**4 696**	**(4 832)**	**0**
	264 437	267 142	9 095	(6 390)	0

Amortissements et dépréciations (en K€)	29/022024	28/02/2025	Dotation	Reprise	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(41 259)	(46 020)	(4 761)	0	0
Droit au bail	(10 510)	(10 510)	0	0	0
Fonds commercial	(18 201)	(17 025)	0	1 176	0
Immobilisations incorporelles	**(69 971)**	**(73 556)**	**(4 761)**	**1 176**	**0**
Agencements et aménagements de terrains	(28)	(34)	(6)	0	0
Constructions	(16 886)	(16 802)	(282)	366	0
Installations techniques matériel & outillage	(19 934)	(21 002)	(1 903)	835	0
Agencements	(68 304)	(67 497)	(2 789)	3 596	0
Immobilisations corporelles	**(105 152)**	**(105 334)**	**(4 979)**	**4 797**	**0**
	(175 123)	(178 890)	(9 740)	5 973	0

6.2 Immobilisations financières

Valeurs brutes (en K€)	29/022024	28/02/2025	Augmentation	Diminution	Autres variations
Créances rattachées à des part.	1 126	1 157			31
Intérêts courus sur créances et prêts	1	1		(0)	0
Titres de participations	31 160	21 289		(9 871)	
Dépôts et cautionnements versés	6 582	7 061	879	(400)	0
	38 869	29 508	879	(10 272)	31

Dépréciations	29/022024	28/02/2025	Dotation	Reprise
Titres de participation	(27 127)	(17 173)		9 954
Autres créances ratt. à des part. part	(776)	(807)	(31)	
	(27 903)	(17 980)	(31)	9 954

6.3 Stocks

Nature du stock (en K€)	28/02/2025 Brut	28/02/2025 Depr.	28/02/2025 Net	29/022024 Brut	29/022024 Depr.	29/022024 Net
Stocks Fournitures	715	(33)	681	748	(71)	677
Stocks Tissus	3 987	(119)	3 868	3 820	(111)	3 709
Stocks fourniture ingénierie	813	0	813	862	0	862
Stocks mobilier	405	(108)	297	393	(147)	247
Stocks de marchandises	37 652	(2 686)	34 967	31 880	(3 889)	27 991
TOTAL	**43 572**	**(2 946)**	**40 626**	**37 704**	**(4 217)**	**33 487**

6.4 Créances

Créances nettes (en K€)	28/02/2025 Brut	28/02/2025 Depr.	28/02/2025 Net	29/022024 Brut	29/022024 Depr.	29/022024 Net
Clients et comptes rattachés	8 762	(1 203)	7 560	8 125	(1 909)	6 215
Créances fiscales et sociales	3 297	0	3 297	14 840	0	14 840
Avances et acomptes versés sur commandes	57		57	80		80
Autres créances d'exploitation	2 839	0	2 839	5 434	0	5 434
Créances diverses	13 538	(7)	13 530	14 434	(50)	14 384
TOTAL	**28 494**	**(1 210)**	**27 284**	**42 913**	**(1 959)**	**40 953**

Les créances diverses de 13 538K€ comprennent une créance d'intégration fiscale de 12 221K€ à plus de 5 ans.

Les autres créances d'exploitation ont une exigibilité inférieure à 1 an.

6.5 Valeurs mobilières de placement

Valeurs brutes (en K€)	28/02/2025	29/022024
Sicav	22 664	15 864
Certificats de dépôts	10 500	10 000
TOTAL	**33 164**	**25 864**

Dépréciations (en K€)	28/02/2025	29/022024
Sicav	(1)	(109)
TOTAL	**(1)**	**(109)**

6.6 Instruments financiers

Instruments financiers	28/02/2025	29/022024
Instruments financiers (MTM)	320	0
Total	**320**	**0**

6.7 Charges constatées d'avance

(en K€)	28/02/2025	29/022024
Droit entrée et loyers d'avance	3 869	3 519
Locations diverses	600	717
Divers	1 307	1 957
TOTAL	5 776	6 193

6.8 Ecarts de conversion actif

ECA

Devises en K€	29/022024	28/02/2025
CNY	4	2
CZK	54	57
GBP	4	6
HUF	220	61
PLN	301	292
TOTAL	583	417

6.9 Capitaux propres

Capitaux propres au 29/02/2024 en k€		**88 681**
Augmentation des capitaux propres		**10 206**
dont bénéfice	*7 247*	
dont prov. Amortissement dérogatoire	*2 959*	
Diminution des capitaux propres		**(2 814)**
dont perte	*0*	
dont reprise amortissement dérogatoire	*-2 814*	
Capitaux propres au 28/02/2025 en k€		**96 073**

Capital social

	Montant en k€	Nombre de titres
Capital au 29/02/2024	**11 746**	**2 936 375**
Variation de capital	198	49 422
Capital au 28/02/2025	**11 944**	**2 985 797**

6.10 Provisions réglementées

(en K€)	29/02/2024	Dotation	Reprise (utilisée)	Reprise (non utilisée)	28/02/2025
Amortissements dérogatoires	6 367	2 959	(2 814)		6512
TOTAL	6 367	2 959	(2 814)	0	6 512

6.11 Provisions pour risques et charges

(en K€)	29/022024	28/02/2025	Dotation	Reprise (utilisée)	Reprise (non utilisée)	Ecart de conversion
Litiges travaux	15	5			(10)	
Prud'hommes	116	60	20	(1)	(75)	
Litige droit de bail, Renouv., Acquisitions	550	179			(372)	
Litiges fiscaux, sociaux et douanes	0					
Carte Promod	1 054	1016	1 016	(1 054)		
Plan social France	0					
Fermeture filiales	381	337	56		(100)	
Divers	947	536	532	(654)	(290)	
TOTAL	3 063	2 132	1 625	(1 709)	(847)	0
dont dotations et reprises						
exploitations			*1 149*	*(1 085)*	*(93)*	
exceptionnelles			*58*	*(42)*	*(753)*	
financières			*417*	*(583)*	*0*	

6.12 Dettes financières

(en K€)	29/022024	28/02/2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées	14	10					(4)
Emprunts auprès établiss. de crédit	56 950	49 771		(7 179)		0	0
Intérêts courus sur emprunts	1 418	1 382		(36)		0	0
Dépôts et cautionnements reçus	424	428	29	(25)		0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	1 600	1 600				0	0
Concours bancaires (trésorerie passive)	52	269				0	217
Instruments financiers	44	0					(44)
Intérêts courus non échus - passif	69	120				0	51
Comptes courants groupe	0	100				0	100
TOTAL	60 572	53 681	29	(7 240)	0	0	320

- **Ventilation par échéance des emprunts et dettes financières**

(en K€)	28/02/2025	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Intérêts courus sur emprunts obligataires convertibles	1 382	1 382					
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées	10	10					
Emprunts auprès établiss. de crédit	49 771	5 692	6 399	7 359	10 049	10 077	10 195
Dépôts et cautionnements reçus	428	24					404
Autres emprunts et dettes assimilées	1 600	1 600					
Concours bancaires (trésorerie passive)	269	269					
Instruments financiers	0						
Intérêts courus non échus - passif	120	120					
Comptes courants groupe	100	100					
TOTAL	53 681	9 198	6 399	7 359	10 049	10 077	10 599

6.13 Dettes d'exploitation

(en K€)	28/02/2025	29/022024
Dettes fournisseurs	43 053	37 675
Dettes fiscales	5 041	17 257
Dettes sociales	12 302	11 026
Avances et acomptes reçus	5 014	4 352
Autres dettes	942	1 263
TOTAL	66 351	71 573

Les dettes d'exploitation ont une exigibilité inférieure à 1 an.

6.14 Charges à payer

(en K€)	29/022024	28/02/2025
Emprunts et dettes financières	1 502	1 513
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 495	24 517
Dettes fiscales et sociales	10 964	12 029
Autres dettes	467	361
TOTAL	35 428	38 420

6.15 Produits à recevoir

(en K€)	29/022024	28/02/2025
Créances sur participations	1	0
Clients et comptes rattachés	966	749
Autres créances	1 040	1 208
Trésorerie et divers	68	112
TOTAL	2 075	2 069

6.16 Produits constatés d'avance

(en K€)	28/02/2025	29/022024
Carte fidélité	407	525
Participations bailleurs	1 304	1 486
Divers	52	41
TOTAL	1 763	2 052

6.17 Ecarts de conversion passif

Devises en K€	29/022024	28/02/2025
CHF	47	17
CNY	293	
USD		216
TOTAL	340	233

VII- Analyse des principaux postes du compte de résultat

7.1 Chiffre d'affaires

(en K€)	28/02/2025	29/02/2024
Distribution prêt-à-porter	**310 131**	**280 418**
France	**310 131**	**280 418**
dont partenaires	*51 452*	*48 090*
Production vendue de services	**3 588**	**4 467**
dont partenaires	*1 017*	*1 354*
TOTAL	313 719	284 885

7.2 Charges de personnel

(en K€)	28/02/2025	29/02/2024
Salaires et traitements	(51 471)	(50 211)
Charges sociales	(16 720)	(15 036)
Participation et intéressement	(4 130)	(798)
TOTAL	(72 320)	(66 045)

- **Effectif annuel proraté à la date de clôture**

(par catégorie)	28/02/2025	29/02/2024
Cadres	199	194
Agents de maîtrise	675	673
Employés	925	958
TOTAL	1 799	1 825

7.3 Charges financières

(en K€)	28/02/2025	29/02/2024
Dotations aux provisions	(418)	(692)
Intérêts sur emprunts et charges assimilées	(2 221)	(2 753)
Différences négatives de change	(1 091)	(2 339)
Charges nettes sur cessions de VMP		(191)
TOTAL	**(3 730)**	**(5 976)**

7.4 Produits financiers

(en K€)	28/02/2025	29/02/2024
Produits valeurs mobilières et créances		81
Autres intérêts et produits assimilés	724	558
Reprise sur provisions et transferts de charges	692	1 236
Différence positive de change	1 208	1 989
Produits nets sur cessions VMP	370	50
TOTAL	**2 995**	**3 915**

7.5 Résultat exceptionnel

(en K€)	28/02/2025	29/02/2024
PSE	(5)	(59)
Impact filiales	(113)	326
Cessions d'immobilisations et mises au rebut	(1 143)	(2 544)
Provisions sur actifs	1 237	2 898
Amortissements exceptionnels	(145)	(414)
Indemnités et pénalités reçues	353	4 456
Contrôle fiscal, douanes, URSSAF, TVA	(4)	(13)
Divers	171	2
TOTAL	**351**	**4 652**

7.6 Crédits d'impôts

Au titre de l'exercice, la société Promod SAS a bénéficié des crédits d'impôt suivants :

- Mécénat : 508 596 €
- Famille : 13 305 €

7.7 Ventilation de l'impôt

(en K €)	BASE	IMPOT	NET
RESULTAT COURANT	7 412	414	6 998
REINTEGRATIONS/DEDUCTIONS FISCALES	0	619	-619
RESULTAT COURANT	7 412	1 033	6 379
RESULTAT EXCEPTIONNEL	351	20	331
REINTEGRATIONS/DEDUCTIONS FISCALES	0	-537	537
RESULTAT EXCEPTIONNEL	351	-517	868
PARTICIPATION N	0	0	0
REINTEGRATIONS/DEDUCTIONS FISCALES	0	0	0
PARTICIPATION	0	0	0
résultat de l'exercice	**7 763**	**516**	**7 247**

- **Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

(en K€)	Base imposable	Taux de l'impôt	Montant de l'impôt
IMPOTS DU SUR			
Amortissements dérogatoire	6 512	25,83%	1 682
Intérêts de retard non réglés	86	25,83%	22
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	6 599		1 704
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR			
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)	151	25,83%	39
Produits taxés d'avance	349	25,83%	90
A déduire ultérieurement	1	25,83%	0
TOTAL DES ALLEGEMENTS	500		129
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	6 098		1 575
IMPOTS DU SUR			
Plus-values différées	50 587	25,83%	13 064
Moins-values à long terme	-48 593	15,50%	-7 529
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	1 994		5 535
Abattement d'I.S.sur contribution sociale	-763	3,30%	-25
déficit fiscal	-95 930	25,83%	-24 774
SITUATION FISCALE NETTE DIFFEREE ET LATENTE	-96 693		-17 690

VIII- Informations diverses

8.1 Rémunérations allouées aux organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait à fournir indirectement une rémunération individuelle.

8.2 Entreprises liées et participations

en K dev

Dénomination Siège Social	Capitaux propres avant résultat en devises	Part du capital Détenu	Valeur brute titres	Valeur nette titres	Prêts / Avances	emprunts et dettes financières diverses	Clients et comptes rattachés	Fournisseurs et comptes rattachés	Charges financières	autres produits financiers	Chiffre d'affaires	Résultat
Promod Allemagne GMBH		100%	11 088									
FC Diffusion SA	1 586	100%	866	866		100	1 292		6		9 088	94
Promod Belgique	1 818	100%	3 543	1 900		1 610	425	1	61		4 617	83
Promod Luxembourg	-381	100%	210		350		197	1		22	2 699	100
Promod Asia Invest	-749	100%	4 233				63			63		-130
Promod Invest					1		22	336				

Cours des devises au 28 février 2025 pour un euro :

	bilan	résultat
le franc suisse :	0,9394	0,9524
le dollar singapourien :	1,4037	1,4412

Toutes les transactions faites avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

8.3 Consolidation

- ***Société consolidante***

Promod SAS intègre le périmètre d'une consolidation dans laquelle la société Promod Invest est la société consolidante. Promod Invest est issu d'un nouveau groupe formé en 2006 et détient 98,02% de Promod SAS.

Promod Invest est domiciliée Chemin du Verseau, 59847 Marcq-en-Baroeul.

8.4 Autres informations

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été autorisé par l'Assemblée Générale de Promod SAS du 12 juillet 2024. Il porte sur un maximum de 55.922 titres de Promod SAS. L'attribution définitive des actions gratuites est conditionnée à la présence du salarié dans les effectifs de l'entreprise à l'expiration de la période d'acquisition et à l'atteinte d'un critère de performance de la société Promod SAS. L'attribution d'actions sera réalisée par émission d'actions nouvelles ou par voie de rachat de ses propres actions.

IX- Engagements Hors Bilan

9.1 Couverture du risque de change

- *Position nette Promod SAS*

M USD

Devise	Exposition au risque de change commercial (10 mois)		Couvertures	
USD	Position comptable nette	-7,1	7,1	100%
USD	Position prévisionnelle	-28,5	26,9	94%
	Total	-35,6	34,0	

Exposition au risque de change: (-) position importatrice / (+) position exportatrice hors soldes bancaires

Au 28.02.2025, la position nette comptable de la saison en cours est courte de 7,1 MUSD et totalement couverte, et les couvertures, pour la position prévisionnelle, se composent d'opérations d'achats à terme pour 26,9 MUSD.

M CNY

Devise	Exposition au risque de change commercial (10 mois)		Couvertures	
CNY	Position comptable nette	-0,1	0,0	0%
CNY	Position prévisionnelle	0,0	0,0	-
	Total	-0,1	0,0	

Exposition au risque de change: (-) position importatrice / (+) position exportatrice hors soldes bancaires

Au 28.02.25 la position nette comptable de la saison en cours est courte de 0,1 MCNY. La position comptable n'est pas couverte.

M USD	Devise	Opérations financières interco	Couvertures	Couvertures en %
	USD	0,84	0	

Nous n'avons pas de couvertures adossées à nos opérations de financement interco.

Toutes les opérations en devises ont généré un résultat de change ***positif de 0,28 MEUR***,

- *Engagements hors bilan*

Engagements hors bilan

Instruments dérivés de couverture	Devise	Nominal en Mdevise	CV Meuro*	MtM (MEUR)
Achats à terme couvrant les dettes	USD	7,1	6,5	0,31
	CNY	0,0	0,0	0,00
		TOTAL	6,5	0,3

* Contre-valeur Euro : Nominal au taux de converture de l'achat ou de la vente à terme

9.2 Couverture de taux

Les placements existants au 28.02.25 de 33,16 MEUR, sont constitués de certificats de dépôt, d'OPCVM monétaires, de comptes à terme, de comptes rémunérés et contrats de capitalisation (à capital garanti) conformément à la politique de placement, définie et approuvée par la Gouvernance du Groupe.

9.3 Engagements de retraite

Les engagements de retraites ont été évalués en fonction des dispositions de la convention collective des maisons à succursales de vente au détail d'habillement.

hypothèses	au 31/12/2024	au 31/12/2023
Age de départ à la retraite	65 ou 67 ans (selon la catégorie professionnelle)	65 ou 67 ans (selon la catégorie professionnelle)
Taux d'actualisation (inflation compris)	3,20%	3,50%
taux de charges sociales	de 20,24% à 48,49% (selon les catégories)	de 18,24% à 46,73% (selon les catégories)
la valeur actualisée du passif social	1 346 K EUR	1 428 K EUR
couverture par un contrat d'assurance.	31%	29%

9.4 Engagements au titre des contrats de location simple

Le montant des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimum pris par le Groupe en termes de durée, s'analyse comme suit :

	Montant K€
Engagements au titres des contrats de location simple	**64 092**
à moins de 1 an	33 288
entre 1 et 5 ans	30 803
à plus de 5 ans	0

9.5 Autres engagements donnés

	Montant K€
Garanties locatives et cautions diverses	20 000
Contre garanties locatives données par Promod SAS	3 462
Cautions données à des tiers par Promod SAS	767
En cours des crédits documentaires import *	17 908
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	42 137

X- Evènements postérieurs à la clôture

Il n’y a pas d’évènement postérieur à la clôture

III- Compte de résultat

Compte de résultat en K€	28/02/2025	29/02/2024
Chiffre d'affaires net	313 719	284 885
Production immobilisée	4 579	5 177
Subventions d'exploitation	3	
Reprise sur dépréciations, provisions et amortissement	5 541	6 881
Autres produits	2 126	2 752
Produits d'exploitation	325 968	299 694
Achats	(128 810)	(123 043)
Autres achats et Charges externes	(98 651)	(94 604)
Autres charges	(189)	(876)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3 923)	(3 747)
Charges de personnel	(72 320)	(66 045)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(13 928)	(14 926)
Charges d'exploitation	(317 821)	(303 241)
Résultat d'exploitation	8 147	(3 547)
Produits financiers	2 995	3 914
Charges financières	(3 730)	(5 976)
Résultat financier	(735)	(2 062)
Résultat courant avant résultat exceptionnel	7 412	(5 608)
Produits exceptionnels	16 201	12 994
Charges exceptionnelles	(15 850)	(8 340)
Résultat exceptionnel	351	4 653
Impôts sur les résultats	(516)	(98)
Résultat net	7 247	(1 053)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net	7 247	(1 053)
Résultat par action	2,44	(0,36)

Certifié conforme

III- Compte de résultat

Compte de résultat en K€	28/02/2025	29/02/2024
Chiffre d'affaires net	313 719	284 885
Production immobilisée	4 579	5 177
Subventions d'exploitation	3	
Reprise sur dépréciations, provisions et amortissement	5 541	6 881
Autres produits	2 126	2 752
Produits d'exploitation	325 968	299 694
Achats	(128 810)	(123 043)
Autres achats et Charges externes	(98 651)	(94 604)
Autres charges	(189)	(876)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3 923)	(3 747)
Charges de personnel	(72 320)	(66 045)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(13 928)	(14 926)
Charges d'exploitation	(317 821)	(303 241)
Résultat d'exploitation	8 147	(3 547)
Produits financiers	2 995	3 914
Charges financières	(3 730)	(5 976)
Résultat financier	(735)	(2 062)
Résultat courant avant résultat exceptionnel	7 412	(5 608)
Produits exceptionnels	16 201	12 994
Charges exceptionnelles	(15 850)	(8 340)
Résultat exceptionnel	351	4 653
Impôts sur les résultats	(516)	(98)
Résultat net	7 247	(1 053)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net	7 247	(1 053)
Résultat par action	2,44	(0,36)

Certifié conforme

I- Actif

Bilan actif en K€	Brut	Amort	Depr	Montants nets 28/02/2025	Montants nets 29/022024
Immobilisations incorporelles	146 869	(22 128)	(51 427)	73 313	74 057
Immobilisations corporelles	120 273	(103 926)	(1 409)	14 938	15 257
Immobilisations financières	29 508		(17 980)	11 528	10 966
Actif immobilisé	296 649	(126 054)	(70 816)	99 780	100 279
Stocks et en-cours	43 572		(2 946)	40 626	33 487
Clients et comptes rattachés	8 762		(1 203)	7 560	6 878
Autres créances	19 314		(7)	19 307	33 492
Valeurs mobilières de placement	33 164		(1)	33 164	25 755
Disponibilités	13 603			13 603	19 272
Charges constatées d'avance	5 776			5 776	6 193
Actif circulant	124 192		(4 156)	120 036	125 078
Ecart de conversion - actif	417			417	583
Total Actif	421 258	(126 054)	(74 972)	220 232	225 940

II- Passif

Bilan passif en K€	Montants nets 28/02/2025	Montants nets 29/022024
Capital	11 943	11 746
Primes d'émission, de fusion, d'apport	71 096	71 096
Ecart de réévaluation	69	69
Report à nouveau	(53 629)	(52 576)
Réserve légale	1 194	1 194
Autres réserves	51 640	51 837
Résultat de l'exercice	7 247	(1 053)
Provisions réglementées	6 512	6 367
Total des capitaux propres	96 073	88 681
Provisions pour risques et charges	2 132	3 064
Dettes financières	53 681	60 572
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 014	4 352
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 053	37 675
Dettes fiscales et sociales	17 343	28 283
Dettes diverses	942	922
Produits constatés d'avance	1 763	2 052
Passif circulant	121 795	133 856
Ecarts de conversion passif	233	340
Total Passif	220 232	225 940

Certifié conforme

I- Actif

Bilan actif en K€	Brut	Amort	Depr	Montants nets 28/02/2025	Montants nets 29/022024
Immobilisations incorporelles	146 869	(22 128)	(51 427)	73 313	74 057
Immobilisations corporelles	120 273	(103 926)	(1 409)	14 938	15 257
Immobilisations financières	29 508		(17 980)	11 528	10 966
Actif immobilisé	296 649	(126 054)	(70 816)	99 780	100 279
Stocks et en-cours	43 572		(2 946)	40 626	33 487
Clients et comptes rattachés	8 762		(1 203)	7 560	6 878
Autres créances	19 314		(7)	19 307	33 492
Valeurs mobilières de placement	33 164		(1)	33 164	25 755
Disponibilités	13 603			13 603	19 272
Charges constatées d'avance	5 776			5 776	6 193
Actif circulant	124 192		(4 156)	120 036	125 078
Ecart de conversion - actif	417			417	583
Total Actif	421 258	(126 054)	(74 972)	220 232	225 940

II- Passif

Bilan passif en K€	Montants nets 28/02/2025	Montants nets 29/022024
Capital	11 943	11 746
Primes d'émission, de fusion, d'apport	71 096	71 096
Ecart de réévaluation	69	69
Report à nouveau	(53 629)	(52 576)
Réserve légale	1 194	1 194
Autres réserves	51 640	51 837
Résultat de l'exercice	7 247	(1 053)
Provisions réglementées	6 512	6 367
Total des capitaux propres	96 073	88 681
Provisions pour risques et charges	2 132	3 064
Dettes financières	53 681	60 572
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 014	4 352
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 053	37 675
Dettes fiscales et sociales	17 343	28 283
Dettes diverses	942	922
Produits constatés d'avance	1 763	2 052
Passif circulant	121 795	133 856
Ecarts de conversion passif	233	340
Total Passif	220 232	225 940

Certifié conforme